

08.02.2009 - 13:52 Uhr

Oui aux accords bilatéraux et à l'extension de la libre circulation des personnes - Insécurité menaçante écartée du marché du travail suisse pour le bien des employés

Zürich (ots) -

La majorité des électeurs et électrices a suivi la recommandation formulée par les organisations de travailleurs et le patronat. Elle a approuvé la poursuite des accords bilatéraux ainsi que l'extension de la libre circulation des personnes à la Roumanie et à la Bulgarie. Cette décision est importante et bonne! Le souverain manifeste ainsi sa responsabilité envers une Suisse ouverte et moderne, dotée d'une économie solide et concurrentielle, et ce malgré l'insécurité due à la crise. Les Employés Suisse se réjouissent du résultat de ces votations, car les accords bilatéraux, au même titre que les mesures politiques portant sur les taux d'intérêt, les faibles prix des matières premières à l'heure actuelle et les programmes d'investissement de l'Etat, sont un moteur important pour pallier la récession menaçante.

Les jours prochains montreront si les craintes se vérifient et que les entreprises ont retenu les communiqués négatifs au profit d'un contexte positif pour les votations - et qu'une avalanche de nouvelles désastreuses déferle maintenant sur notre pays. C'est pourquoi, au lendemain des votations, les Employés Suisse lancent un appel pressant aux employeurs afin qu'ils prennent leurs responsabilités en faveur de l'emploi en Suisse. Côté patronat, on avait d'ailleurs également plaidé pour un Oui en avançant l'argument du maintien de l'emploi en Suisse. La forte part de Non souligne toutefois que de nombreux votants ressentaient une certaine insécurité dans ce domaine. C'est pourquoi les Employés Suisse demandent aux employeurs de prouver le contraire et de faire en sorte que nos postes de travail ne soient pas supprimés ni ne partent à l'étranger. Les Employés Suisse apportent leur soutien!

Les Employés Suisse sont l'organisation des employés la plus importante des branches MEM (industrie des machines, des équipements électriques et des métaux) et Chimie/Pharmacie. Environ 25 000 employés y adhèrent. Les Employés Suisse sont nés de la fusion des deux associations Employés affiliés VSAM (MEM, fondée en 1918) et VSAC (Chimie, fondée en 1993).

Contact:

Stefan Studer, directeur des Employés Suisse, Portable 079 621 08 19

Hansjörg Schmid, responsable Communication Employés Suisse, Portable 076 443 40 40